



LES VILLES DE GENÈVE ET LANCY RENATURENT LE NANT MANANT

Durée des travaux: avril 2024 - hiver 2024/2025

Le chantier est planifié pour réduire, autant que possible, les nuisances pour le public. Merci de votre compréhension.



Renaturation du Nant Manant

Autorisation de construire n° DD326368
Crédit de 1'534'500 CHF, voté par le Conseil municipal
de la Ville de Genève le 6 juin 2023

- Ces travaux comprennent les éléments suivants:
- consolidation et élargissement du lit de la rivière;
 - protection contre les inondations et végétalisation des berges;
 - sécurisation du chemin riverain, revêtement en enrobé et mise en place de garde-corps.

 zone en travaux

 déviation piétons

les cyclistes sont priés
d'emprunter les pistes
cyclables existantes

**LA VILLE
RENSEIGNE SUR
CE CHANTIER:**

SERVICE DES ESPACES VERTS
RUE DE LAUSANNE 118, 1202 GENÈVE
TÈL: 022 418 50 00
SEVE@VILLE-GE.CH